

Montréal, [Date]

À l'intention du rectorat et des vices-rectorats,

Objet : Grève du Sétue

Depuis le lundi 7 décembre 2015, les employé-e-s étudiant-e-s membres du SÉTUE ont déclenché une grève illimitée, cessant ainsi toutes leurs activités rémunérées.

Actuellement, [nombre] de ces employé-e-s sont sous ma supervision. Leur arrêt de travail affecte considérablement [type(s) d'activité(s) que vous réalisez avec l'aide d'employé-e-s étudiant-e-s ainsi qu'un bref descriptif de ce en quoi elles consistent]. Ces activités favorisent non seulement l'excellence de la recherche et la qualité de la formation de l'ensemble de la population étudiante, mais également le rayonnement de notre université.

Les tâches effectuées par les membres du SÉTUE sont indispensables au bon fonctionnement des activités quotidiennes de recherche, de création et d'enseignement. Ainsi, chacune des heures de travail qui ne sont pas effectuées augmente nos tâches liées à l'évaluation des travaux et des examens, tout en ralentissant considérablement l'avancement des recherches et des autres activités académiques.

En ce sens, je vous enjoins de régler le plus rapidement possible le conflit de travail qui vous oppose aux employé-e-s étudiant-e-s, et ce, dans le respect des parties concernées.

Veillez agréer, Monsieur le recteur, Messieurs les vice-recteurs et Madame la vice-rectrice, mes sincères salutations.

[Nom
Appellation d'emploi
Groupe ou organisme de recherche si applicable]